



Séance du 19 juin 2024
Date de convocation : 13 juin 2024
Membres en exercice : 37
24 présents – 35 votants

DELIBERATION N°2024/06/95 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

OBJET

Demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 27 et 28 avril 2024 – ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2024/02/12 du 13 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5^{ème} Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7^{ème} Vice-Président, Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président, Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président – Madame Leila AMROUT, 1^{ère} Membre déléguée, Christian SOMMACAL, 2^{ème} Membre délégué – Mesdames Laurence EMMANUELLI, Françoise TURRIBIO, Véronique BENEZET, Martine KUFFER, Nelly RUIZ, Annick CHOPARD, Rachida OUJEDDOU, Sandrine RIOS, Conseillères Communautaires – Messieurs Serge GARNIER, Farouk MOUSSA, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Conseillers communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Leila AMROUT
- Monsieur André MEGIAS a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à Françoise TURRIBIO
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Jean-François THOMAS
- Madame Francine CHALMETON a donné procuration à Farouk MOUSSA
- Monsieur Jean DENAT a donné procuration à Annick CHOPARD
- Madame Katy GUYOT a donné procuration à Rodolphe RUBIO
- Monsieur Jean-Louis MEIZONNET a donné procuration à Serge GARNIER
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Bruno PASCAL
- Monsieur Mohammed TOUHAMI a donné procuration à Christian SOMMACAL

Absente

- Madame Nadia BELAOUNI, Conseillère communautaire

Absente excusée

- Madame CALBA, Conseillère communautaire

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE**EXPOSE**

Lors de sa séance du 13 février dernier, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement pour l'octroi d'une subvention de 3 000 € au CIVAM du Gard pour l'organisation de l'événement « Le Gard de ferme en ferme » des 27 et 28 avril 2024.

Il convient d'annuler et remplacer cette délibération.

En effet, une erreur s'est glissée quant au budget supportant cette subvention, celle-ci étant inscrite au budget principal de la Communauté de communes et non au budget annexe du Service Public Autonome de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021/04/59 du 14 avril 2021 relative au dépôt de candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence ;

Vu la délibération n°2024/02/12 du 13 février 2023 relative à la demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en ferme » des 27 et 28 avril 2024 ;

Vu la délibération N° 2024/03/32 du 27 mars 2024 adoptant le Budget Principal 2024 de la Communauté de Communes ;

Considérant l'objectif des Projets Alimentaires Territoriaux de rapprocher les acteurs de l'alimentation sur un territoire afin de travailler ensemble à la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité ;

Considérant l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label Projet Alimentaire territorial ;

Vu l'avis de la commission « Développement Touristique » du 07 juin 2024 ;

Vu la consultation de la commission « Finances, Mutualisation et Attribution des fonds de concours » du 10 juin 2024 ;

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 12 juin 2024 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 3 000,00 € à la Fédération des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 27 et 28 avril 2024.

- de DIRE que les crédits nécessaires ont été prévus au budget principal de la Communauté de communes.

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant(e), à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DECISION

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

Le Président,

André BRUNDU



Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 25/06/2024



ID : 030-243000593-20240619-DL2024_06_95-DE